

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Côte d'Ivoire :

Ouattara attend Gbagbo et Blé Goudé à bras ouverts

P.7

Le président Faure Gnassingbé à l'Elysée P.3
La DMK au cachot



Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé et son homologue français Emmanuel Macron

Renforcement du processus de décentralisation au Togo :

Mme Yawa Kouigan ranime la flamme de la coopération décentralisée Togo-France P.3



Mme Yawa Kouigan, Présidente de la fédération des communes du Togo

La Turquie a désormais une ambassade à Lomé

P.3



Le ministre des Affaires étrangères Robert Dussey et l'Ambassadrice de la Turquie

La fête de Pâques : Le groupe DEF donne le sourire aux enfants de l'orphelinat Béthania à Lomé P.4



Les enfants et les donateurs posants avec les dons offerts

Les états généraux de l'Eco à Lomé : P.7
Les choses se précisent



Maraîchage dans les Savanes :

Les retenues d'eau construites en 1980 en voie de disparition

Pour aider les agriculteurs à cultiver même en saison sèche et à sortir de la pauvreté, une nouvelle technique agricole nommée, le maraîchage et les cultures de contre saison a vu le jour plus d'une décennie maintenant au Togo.

La région des Savanes est la plus touchée compte tenu de la pauvreté des sols et sa nature malgré la bravoure de ses habitants qui sont en majorité des agriculteurs.

Dans le souci de sortir de cette impasse, les populations de cette région se sont tournées vers le maraîchage et selon elles, ça paie très bien.

Cela consiste à cultiver aux abords des marigots et des rivières, de la tomate, du piment et de l'oignon en saison sèche. L'eau du marigot sert à arroser les plantes dès les premières semaines puis au fur et à mesure que la saison sèche avance, les paysans font des puits de fortunes qui seront refermés aussitôt les produits maraîchers récoltés.

Certains paysans affirment gagner en 3 mois plus du double du rendement obtenu de mai à novembre.

Les villages qui ont de

petites retenues d'eau sont les plus heureux car les villageois profitent de l'eau durant toute la saison sèche pour arroser les cultures.

Dans la préfecture de Tône, que ce soit à Tidjoate, Bougou ou Tidonte, le constat est amer. Les retenues d'eau construites dans les années 1980 en voie de disparition laissant maraîchers et éleveurs dans le désarroi.

A Tidjoate, Commune de Tône 1, le barrage est déjà sec en cette période de grande chaleur. La digue s'est sérieusement érodée ce qui entraîne les pertes d'eau et l'ensablement a fortement réduit la capacité de rétention de la retenue. «Nous lançons un appel aux bonnes volontés pour nous aider à curer la retenue et reconstruire la digue», a lancé un vieillard cherchant des termites dans les environs. Le jardin maraîcher situé en aval de la retenue est presque à l'abandon, faute d'eau et ce n'est pas la joie pour les populations. À



Un jardinier en train d'arroser ses plants

Bougou, la situation n'est pas différente. «Nous avons plus d'eau ici après février depuis plus de 5 ans. Le débordement de la retenue suite aux pluies diluviennes de septembre 2015 ont fait céder la digue, la retenue n'ayant pas de réservoir. Et là aussi, les doléances des populations sont les mêmes. Il y'a deux ans, nous avons appris que le Gouvernement a commencé la reconstruction/réhabilitation de certaines retenues d'eau dans la région et nous attendons impatiemment notre tour», a confié une jeune dame. «En atten-

dant, nous nous sommes rabattus sur les rives de la rivière de Margba pour conti-

nuer nos activités maraîchères», a-t-elle poursuivi en continuant sa route, son bébé au dos, l'arrosoir à la main.

Aménager des retenues afin de recueillir en quantité les eaux de ruissellement en saison pluvieuse serait une bonne solution.

Les populations de la région des Savanes ont désormais leurs regards tournés vers le gouvernement pour qu'une solution pressante soit trouvée à leur problème.

Carole AGHEY

La prime spéciale Covid-19 : Les bénéficiaires non-payés attendus au trésor public

Le Président Faure Gnassingbé soucieux de la gestion efficace de la pandémie de Covid-19 au Togo avait pris le 26 mai 2021 des mesures incitatives en faveur du personnel soignant. Ces dispositions sont essentiellement relatives aux émoluments journaliers et frais de mission. Ainsi, les techniciens de laboratoires, de prévention, du contrôle des infections et des interventions rapides sont rémunérés à 8000F par jour. Contre 5000F pour les techniciens suiveurs de contact des voyageurs, et 3000F pour les chauffeurs. Le Gouvernement accorde également une prime forfaitaire mensuelle de 100.000F à la coordination sectorielle (niveau central, régional et district) contre 40.000F au personnel d'appui à la coordination. Tous les agents de santé impliqués dans la lutte contre le coronavirus bénéficient des frais de mission exceptionnels. Pour chaque mission à l'intérieur du pays, ils perçoivent des primes d'encouragement: 15.000 F pour l'hébergement, 25.000 F pour le per diem contre 14.000F pour les chauffeurs.

En dehors des frais de mission, les agents bénéficient de la motivation liée à l'activité de Covid-19. Dans le cadre du versement de ces primes, il ressort que certains bénéficiaires ne sont pas encore rentrés en possession de leur dû.

C'est dans ce sens que le Dr Kokou Wotobé, Secrétaire général du Ministère de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, invite via une note d'information les Responsables des structures sanitaires du Togo à informer les agents non-payés à se faire régler. « Je vous invite à informer les agents de vos structures qui n'ont pas encore émargé sur les états collectifs joints à passer au Trésor Public (CASEF), Caisse Numéro 1 pour être payés », a-t-il indiqué.

Daniel A.

Deuxième édition du « Mois du consommer local » mise sur les rails

Après le premier coup d'essai en octobre 2020 du « mois du consommer local », initié par le gouvernement pour valoriser et intensifier la promotion de la consommation des biens et services locaux, une deuxième édition est annoncée pour le mois d'octobre prochain. L'information a été rendue publique par le ministre en charge du Commerce, Kodjo ADEDZE, au cours de la 1ère réunion préparatoire du comité d'organisation le vendredi 2 avril 2021.



Kodjo Adedze, ministre du Commerce

Le maintien de cet événement montre à suffisance l'importance des retombées positives enregistrées lors de la première édition. En ouvrant cette réunion préparatoire, le ministre du commerce a félicité les membres du comité d'organisation pour leur implication dans la réussite de la première édition tenue en octobre 2020. Cette première édition, a-t-il souligné,

a permis de « découvrir un secteur très actif avec des acteurs qui développent une intelligence très appréciable et qui méritent plus d'encouragement ». Kodjo ADEDZE a rappelé tout l'intérêt que le gouvernement accorde à la consommation locale. Pour preuves, l'élaboration de la stratégie nationale qui prend en compte d'importants leviers pour une profonde mise en œuvre de la promotion de la consommation locale, la

valorisation des mets locaux et le port des tenues locales lors des séances officielles par les membres du gouvernement, la mise en œuvre des mécanismes d'appui aux initiatives et producteurs locaux, etc. Comme la première, la deuxième édition du « mois du consommer local » sera organisée dans le contexte sanitaire particulier de la covid19. « J'invite les membres du comité ainsi que leurs proches à se faire vacciner pour se protéger et limiter la contamination. La meilleure option à choisir, c'est de se faire vacciner, d'être fidèle aux instructions du gouvernement en respectant rigoureusement les mesures barrières, et ne surtout pas céder aux fake news », a lancé M. Adedze. Les activités inscrites au programme de la 2ème édition de ce 'mois du consommer local seront bientôt connues. Pour rappel, cette initiative de valorisation et l'intensification de la promotion de la consommation locale des biens et services locaux afin de susciter l'envie et l'intérêt de la population pour leur utilisation, a été inspirée par l'UEMOA. Il se déroule dans les 8 pays membres.

Daniel A.



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 90 10 20 72/91 96 95 85

Directeur de la Publication

TCHAOU Dao Kossi
90 10 20 72

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
Daniel A.

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

Le président Faure Gnassingbé à l'Elysée La DMK au cachot

Pour l'intérêt supérieur du Togo et de la sous-région ouest africaine, le Président de la République togolaise Faure Gnassingbé en dépit de la pandémie de COVID19, est en visite de travail depuis hier mercredi 7 avril 2021 en France.

A en croire la Direction de la Communication de la Présidence de la République, cette visite officielle s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de coopération, de partenariat et d'amitié entre la France et le Togo. Le Président de la République togolaise aura un tête-à-tête avec son homologue français Emmanuel Macron. Les deux hommes d'Etat évoqueront au cours de leur entretien «des sujets d'intérêt commun touchant à la situation dans le

monde dans un contexte de crise sanitaire, à la sous-région et aux relations bilatérales» précise la note de la présidence togolaise. Pour rappel, le Togo est l'un des pays qui contribuent le plus dans les missions de maintien de la paix à travers le monde. Plus de 1500 soldats togolais font partie des troupes onusiennes dans le monde et leur contribution est hautement saluée dans des zones comme le Mali.

L'excellence des interventions de l'armée togolaise



Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé et son homologue français Emmanuel Macron

sur tous les fronts et la stabilité du Togo, démontrent clairement aux yeux du monde entier le leadership et l'expertise du Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé en matière de sécurité et de maintien de la paix.

C'est dans cette optique d'ailleurs que la France très préoccupée par l'insécurité grandissante dans la sous-région ouest-africaine, avait rendu un hommage mérité au Président togolais pour son engagement sans faille et son savoir-faire en matière sécuritaire qu'il met

au service de certains pays instables. Lors d'une rencontre à Paris le vendredi 29 janvier 2021 avec Prof Robert Dussey, Ministre des affaires étrangères du Togo, le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian, avait félicité le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé pour son engagement et ses actions pour la paix et la sécurité dans la sous-région ouest-africaine. Cette visite du chef de l'Etat togolais met fin aux supputations inutiles qu'entretenaient les responsables de la Dynamique Mgr Kpodzro sur les

relations entre le numéro 1 togolais et les premières autorités françaises.

En effet, au plan politique, cette visite officielle, la troisième depuis son avènement au pouvoir en 2005, devrait couper l'herbe sous le pied de cette frange de l'opposition togolaise qui, plus d'un an après la présidentielle dernière, croit dur comme fer qu'elle est la "vraie" gagnante de ce scrutin. Et que Paris n'aurait pas donné son quitus à Lomé. C'est dire que les leaders de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) devront désormais trouver d'autres histoires à polémiquer au lieu de travailler sur le terrain à convaincre leurs militants en leurs capacités à trouver des solutions concrètes et durables aux problèmes rencontrés par les populations togolaises dans leur quotidien.

Pour l'heure, la présence du chef de l'Etat togolais confirme également l'excellence des relations de coopération multiformes datant des années de l'indépendance entre la France et le Togo.

Daniel A.

La Turquie a désormais une ambassade à Lomé

La coopération Togo-Turquie maintenue depuis des années à travers l'installation du Consulat Turc dans notre pays, vient de faire un bond diplomatique. Longtemps représenté à Lomé par un consulat, la Turquie dispose désormais son ambassade au Togo.



Le ministre des Affaires étrangères Robert Dussey et l'Ambassadrice de la Turquie

C'est officiel le président turc, Recep Tayyip Erdogan a confirmé les bonnes relations qui existent entre son pays et le Togo. Ceci témoigne de l'envoi de Mme Esra Demir comme la toute première ambassadrice de la Turquie qui ouvre officiellement son ambassade à Lomé. Mme Esra Demir a remis la copie figurée des lettres de créances au chef de la diplomatie togolaise, Prof Robert Dussey. « J'ai reçu la copie figurée des lettres de créances de Mme Esra Demir, première Ambassadrice de Turquie au Togo », a informé M Dussey via son compte Twitter. Cette information réjouit les populations des deux nations qui pourront aisément voyager ou amplifier leurs activités au Togo comme en Turquie.

En effet, Lomé et la Turquie avaient signé trois accords de coopération en juillet 2020. C'était lors de la

visite du ministre des affaires étrangères turc, Mevlüt Çavuşoğlu. Il s'agit d'un protocole d'entente qui met en place un mécanisme de consultations politiques, une exemption de visas pour les porteurs de passeports diplomatiques et un mémorandum d'entente sur la coopération entre le Ministère des affaires étrangères du Togo et l'Académie diplomatique de la Turquie.

Au même moment, les autorités de la Turquie annonçaient la décision, celle d'augmenter ses investissements au Togo et de sceller des partenariats avec le pays d'Afrique de l'Ouest, dans des domaines comme l'exploitation minière, l'industrie textile, les infrastructures et l'énergie, en cohérence avec le Plan National de Développement (PND 2018-2022).

Daniel A.

Renforcement du processus de décentralisation au Togo : Mme Yawa Kouigan ranime la flamme de la coopération décentralisée Togo-France

Sur initiative de la France, Mme Yawa Kouigan, présidente de la faïtière des communes du Togo et mairesse de la commune Ogou1 a pris part hier mercredi 7 avril par visioconférence à un séminaire d'échanges consacré à la relance de la coopération décentralisée Togo-France.

Kouigan, présidente de la faïtière des communes du Togo et mairesse de la commune Ogou1 prend part mercredi 7 avril par visioconférence à un séminaire d'échanges consacré à la relance de la coopération décentralisée Togo-France. Cette rencontre d'échanges organisée par le ministère français des affaires étrangères et l'ambassade de France à Lomé, vise pour la France de bien cerner le processus de décentralisation amorcé depuis deux ans au Togo afin de mieux accompagner cette politique publique locales aux collectivités togolaises.

En 2019, le pays a organisé les élections municipales qui ont permis d'élire 1527 élus locaux puis 117 maires.



Mme Yawa Kouigan, présidente de la faïtière des communes du Togo

Dans un élan de coopération nord-sud, les collectivités françaises sont disposées à apporter leur expertise territoriale en matière de politique publique locales aux collectivités togolaises. Et, c'est justement l'enjeu du séminaire auquel a pris part la présidente de la faïtière des communes du Togo, Yawa Kouigan.

A l'occasion de cette rencontre, la représentante du Togo a présenté aux collectivités françaises le nouveau contexte institutionnel au

Togo en matière de décentralisation, la relance de la coopération décentralisée et la valorisation de l'expérience existante notamment.

« La coopération décentralisée constitue un lien d'une grande vitalité entre le Togo et la France, à même d'accompagner les communes togolaises dans l'exercice de leurs nouvelles prérogatives », avait souligné l'ambassadrice de France au Togo lors d'une visite en région chez Yawa Kouigan.

Entre 2015 et 2019, les collectivités territoriales françaises ont apporté un soutien aux communes et collectivités togolaises pour un montant total de 7,1 millions d'euros, d'après les données du dernier rapport annuel sur l'aide publique au développement des collectivités territoriales françaises. En 2019, avec 1,35 millions d'euros, le Togo était le 10ème plus grand bénéficiaire de la coopération décentralisée conduite par les collectivités territoriales françaises.

Daniel A.

HAAC : La course au renouvellement des membres lancée

Le mandat des membres de l'actuelle Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) devant prendre fin le 09 juin prochain, c'est en toute responsabilité que la patronne de l'hémicycle togolais a rappelé aux potentiels candidats les dispositions en vigueur. Dans un arrêté en date du 02 avril 2021, la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Tségan, porte à la connaissance du public en général et des professionnels des médias en particulier, l'ouverture de la candidature de renouvellement des membres de la HAAC.

« Il est lancé un appel à candidature pour le renouvellement des cinq (5) membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication au titre de l'Assemblée nationale dont deux (2) sur la liste proposée par les organisations les plus représentatives de journalistes et techniciens de la communication », souligne l'arrêté de la présidente de

l'Assemblée nationale en son article premier. L'article qui précise en plus que « la candidature est libre et individuelle » et que « l'élection des membres de la HAAC tient compte du genre ». Les potentiels candidats devront déposer leur « dossier de candidature au Secrétariat général de l'Assemblée nationale, du mardi 06 au mardi 20 avril 2021, les jours ouvrables de



Le siège de la Haac

8h00 à 16h00». Nous vous proposons l'intégralité de l'arrêté de la présidente de l'Assemblée nationale.

ARRÊTÉ N O 07/ 2021/PA
Portant ouverture de la procédure de renouvellement des membres de la Haute autorité de l'audiovisuel et de

la communication (HAAC).
LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
Vu la Constitution du 14 octobre 1992, notamment à son article 152

Vu le règlement intérieur de l'Assemblée nationale ensemble les textes qui l'ont modifié notamment la résolution du 22 janvier 2019, portant amendement de certains articles du Règlement intérieur ; Vu la loi organique n 0 2018-029 du 10/12/2018, portant modification de la loi organique 17 0 2004-021 du 15 décembre 2004 relative à la haute autorité de l'audiovisuel et de la communication
Vu l'arrêté n 0 001/94/PAN du 11 octobre 1994 portant Règlement administratif de l'Assemblée nationale, ensemble les textes qui l'ont modifié notamment l'arrêté n 0 003/15/PAN du 19 mai 2015

Vu la lettre n 0 066/HAAC/21/P du 05 mars 2021 portant renouvellement des membres de la HAAC ;
ARRETE

Article premier : Il est lancé un appel à candidature pour le renouvellement des cinq (5) membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication au titre de l'Assemblée nationale dont, deux (2) sur la liste proposée par les organisations les plus représentatives de journalistes et techniciens de la communication.

La candidature est libre et individuelle.

L'élection des membres de la HAAC tient compte du genre.
Article 2 : Nul ne peut faire acte de candidature s'il ne remplit les conditions suivantes .

1) être de nationalité togo-

laise
2) jouir de ses droits civils et politiques

3) faire preuve de probité morale et d'indépendance d'esprit ;

4) justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle 5) ne pas appartenir à un organe dirigeant d'une formation politique.

Article 3 : Le candidat produit, pour la constitution de son dossier, les pièces suivantes

1) une demande adressée à la Présidente de l'Assemblée nationale

2) une copie légalisée du certificat de nationalité togolaise

3) un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois

4) un certificat médical délivré par un médecin datant de moins de trois (03) mois qui atteste l'aptitude du candidat à exercer la fonction de membre de la HAAC

5) un curriculum vitae détaillé accompagné de documents justificatifs

6) une déclaration sur l'honneur de n'appartenir à aucun organe dirigeant d'une formation politique

7) une photo d'identité
8) une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

Article 4 : Le dossier de candidature est déposé au secrétariat général de l'Assemblée nationale, du mardi 06 au mardi 20 avril 2021, les jours ouvrables de 8h00 à 16h00.

Article 5 : L'élection des candidats retenus a lieu en séance plénière publique. Toutefois, des restrictions peuvent être apportées à l'accès à l'hémicycle en raison des mesures barrières de lutte contre la pandémie du coronavirus.

Article 6 : Le secrétaire général de l'Assemblée nationale est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.

Daniel A.

La fête de Pâques : Le groupe DEF donne le sourire aux enfants de l'orphelinat Béthania à Lomé

Le groupe WhatsApp Discussion Entre Femme (DEF) a organisé le 03 avril 2021, la veillée de Pâques, la quatrième édition du partage de divers dons entre 61 enfants de l'orphelinat Béthania à Lomé-Hédzranawoé.



Les enfants et les donateurs posants avec les dons offerts

Ces enfants ont bénéficié des vivres et des non vivres composés de sacs de riz, de sacs de maïs, des cartons de spaghetti, de sacs de sucre, des cartons du jus, des cartons de cache-nez, des bidons d'huile végétale et des vêtements.

« A cette veillée de la Pâques (la commémoration de la résurrection du Christ) nous voulons mettre un sourire aux lèvres des enfants », a précisé la promotrice du groupe, Gnamatsi Akpédjé Louise.

« Nous existons depuis 4 ans et chaque année, à

Noël, nous choisissons un orphelinat pour faire du don. Cette année, nous avons choisis la Pâques pour certaines raisons », a-t-elle ajouté.

« Nous faisons plusieurs activités à part les dons, notamment, Noël des enfants, des sorties détente entre femmes, des ateliers où nous invitons des dermatologues, des gynécologues, des assistants médicaux, des pasteurs pour nous entretenir. C'est le lieu de remercier Dr Kolani, Dr Stéphane du laboratoire HT26 Paris, pasteur Antoinette Belebegne et l'assistant Pierre Zigan », a-t-elle

ajouté.

Pour elle, la vision du groupe des 27 femmes que nous sommes, est d'être des femmes vaillantes, solidaires, courageuses, croyantes en Dieu, exemplaires au foyer et leaders de la société. « Chaque couple étant unique et que les expériences vécues sont exclusives à chaque ménage, nous essayons de débattre sur des thèmes dans le but d'améliorer notre quotidien en tant que femme au foyer », a-t-elle conclu.

Prenant la parole, Mireille Sronvi-Amoc, coordinatrice de l'orphelinat Béthania, a remercié les donateurs et a salué leur geste. Au même moment, elle lance un appel à la population de bonne foi pour les soutenir.

Notons que l'orphelinat Béthania a 21 ans cette année. Il compte 61 enfants compris entre 1 à 22 ans composés d'orphelins de père et de mère et les abandons. Pour subvenir aux besoins des enfants, il a opté depuis un moment pour l'agriculture, la pisciculture et la vente de légume.

Depuis sa 20ème anniversaire, l'orphelinat Béthania est devenu une ONG.

Carole AGHEY



CHRONIQUE DE LA SEMAINE
chaque jeudi dans les kiosques

L'ouverture du Conseil National de Transition du Mali : Mme Yawa Tsègan confirme l'engagement du Togo pour un Mali définitivement uni, sécurisé, stable et paisible

Le chef de l'État togolais résolument engagé pour la paix au Mali, ne lésine pas sur les moyens visant à la réussite de la transition en cours dans ce pays frère de la sous-région. C'est dans cette optique que la Présidente de l'Assemblée nationale du Togo Yawa Tsègan a pris activement part à l'ouverture du Conseil National de Transition du Mali le 5 avril dernier, premier lundi du mois d'avril, conformément aux dispositions de l'article 65 de la Constitution du pays. L'ouverture solennelle de cette première session ordinaire de l'année 2021 de cet organe législatif de transition, s'est déroulée au centre international de conférences de Bamako en présence du Premier Ministre du Mali Moctar OUANE, des présidents et chefs de délégation des parlements de la sous-région ouest.

C'est un moment historique dans la vie politique du Mali. L'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2021 du Conseil National de Transition, présidée par le colonel Malick DIAW, marque une étape importante dans ce processus pour le renouveau du Mali. Il a souligné dans son intervention que la présence des parlements de la sous-région aux côtés du CNT vient conforter cet organe législatif dans sa mission.

Dans son allocution de circonstance, la Présidente de la Représentation nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan, a salué l'excellente qualité des relations d'amitié et de coopération entre le Togo et le Mali surtout en matière de la diplomatie parlementaire. Elle a souligné que les parlements africains doivent aujourd'hui aller à une synergie d'action et à une mutualisation des expériences afin de faire face efficacement aux défis communs de développement qui se posent à leurs pays respectifs avant d'inviter tous les membres du CNT à une implication active pour la réussite de la feuille de route de la transition. « Vous vous en doutez bien, ma présence ici, aux côtés de mes collègues du Mali, est non seulement, l'expression de l'amitié profonde qui lie le Mali à notre pays, le Togo, mais aussi, la manifestation de l'excellente qualité de nos relations de coopération interparlementaire. Les défis posés à nos États sont considérables. En effet, nos pays sont confrontés à des défis multiples mais également similaires ; que ce soit dans le domaine de la transformation agricole, de la soutenabilité d'une économie forte, de l'emploi des jeunes, du leadership et de l'autonomisation de la femme pour ne citer que ceux-là. Malgré les défis tantôt évoqués, de belles perspectives s'ouvrent pour nos nations. L'occasion nous est donnée de trouver les voies et moyens de transformer nos difficultés en opportunités.

La bonne nouvelle réside dans le fait que des solutions existent et sont désormais à notre portée. Les Assemblées parlementaires y ont un rôle à jouer en mutualisant leurs énergies, afin d'apporter dans une synergie d'action, des réponses appropriées à nos défis communs. Et comme le disait Kofi Annan, Prix Nobel de la Paix : « la seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat » fin de citation.

«Au cœur de la vie publique démocratique, la Représentation nationale ne trouvera pleinement sa place que si elle remplit l'ensemble de ses missions. Outre les prérogatives traditionnelles de vote de la loi et de contrôle de l'action gouvernementale, l'une de ses missions essentielles réside également dans sa participation et sa contribution au renforcement de la diplomatie parlementaire. À ce titre, les parlementaires sont des partenaires de choix en vue d'une gouvernance inclusive et participative qui utilise efficacement la coopération pour un développement durable. Et c'est là donc que se trouve notre contribution ; et en tant que parlementaires, cette contribution est vivement attendue. Dans cette lancée, j'en appelle à la contribution et à l'implication du Conseil National de la Transition, dans la mise en œuvre réussie de la feuille de route de la transition et des recommandations du Groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali » a indiqué Yawa Djigbodi Tsègan.

La Présidente de la Représentation nationale a également réitéré au CNT l'engagement sans faille du Togo pour une transition réussie au Mali afin d'instaurer une constante stabilité dans ce pays, condition essentielle d'une paix durable. Elle a également assuré de la disponibilité de l'Assemblée nationale à accompagner cet organe législatif de transition.

«Je voudrais à cette étape, transmettre à cette haute Assemblée et au peuple frère du



Mme Yawa Tsègan, Présidente de l'AN du Togo

Mali, les chaleureuses salutations de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINBGE, Président de la République Togolaise, qui a personnellement tenu à présider la deuxième réunion du Groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali, tenue à Lomé le 8 mars dernier, sous les auspices de l'Union africaine (UA), de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des Nations unies, co-présidents du Groupe

Je vous prie, honorable Président du Conseil National de la Transition, de transmettre mes déférentes salutations aux plus hautes autorités du Mali ; à

savoir le Président et le vice-président de la transition. Tout en leur renouvelant l'assurance du soutien du peuple togolais et particulièrement de son Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINBGE dans leurs lourdes missions, je forme le vœu que sous leur leadership, le peuple malien retrouve définitivement l'unité, la sécurité, la stabilité et la paix*.

Pour ma part, je voudrais assurer de la disponibilité de l'Assemblée nationale togolaise à accompagner le Conseil National de Transition du Mali dans la réussite de ses missions. Je voudrais, partager avec vous

cette pensée de Nelson Mandela, Prix Nobel de la Paix, je cite « travaillons ensemble pour soutenir le courage là où il y a la peur, pour encourager la négociation là où il y a le conflit et donner l'espoir là où règne le désespoir fin de citation.

*Je voudrais donc vous inviter, honorables membres du CNT, à faire scintiller vos lumières respectives pour que le Mali brille plus que jamais en ayant toujours en mémoire cette strophe que j'ai tirée de votre hymne national, je cite : « A ton appel Mali, Pour ta prospérité, Fidèle à ton destin, Nous serons tous unis, Un peuple, un but, une foi » Fin de citation.

Le CNT est dotée des prérogatives de l'Assemblée nationale. Cet organe législatif composé de 121 membres issus des partis politiques, de la société civile, des syndicats et des forces armées est chargé de voter les textes des réformes prévues dans le cadre de la transition. Cette session qui s'ouvre s'étend sur une durée constitutionnelle de 90 jours

Daniel A.

Karim DIARASSOUBA nouveau directeur général de la CICA-RE

La Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CICA-RE) a un nouveau patron. Il s'agit de Karim DIARASSOUBA qui remplace KOUAME N'GUESSAN Jean Baptiste. La cérémonie de passation des charges a eu lieu le 1er avril 2021 à Lomé.

Elu lors de la 134^{ème} session du Conseil d'Administration le 13 août 2020 pour un mandat de cinq (05) ans, Karim DIARASSOUBA, vient d'être installé dans le fauteuil de directeur général de la CICA-RE. C'était en présence de tout le fleuron du monde des assurances.

Tout en remerciant « les Directeurs généraux adjoints qui se sont succédé à mes côtés pour le respect de la hiérarchie, la franche collaboration et leur inestimable apport, et l'ensemble du personnel du siège et des différents Centres de production », le directeur général sortant a réitéré ses « vives et chaleureuses félicitations pour la confiance que lui témoignent ainsi conjointement les Autori-



Passation de charges entre l'ancien et le nouveau DG de la CICA-RE

tés de tutelle de la côte d'Ivoire et les dirigeants institutionnels de la compagnie ».

Pour le nouveau DG de la CICA-RE, «la maîtrise du passé garantit le contrôle du présent avec une meilleure ouverture sur le futur. » « Cependant, poursuit-il, à l'aube des innovations et des solutions à forte valeur ajoutée qui seront apportées pour répondre aux nouveaux défis, notre principal objectif est de hisser la CICA-RE au rang des plus grandes réassureurs régionaux de l'Afrique à travers la consolidation des acquis de la compagnie et la mise en place d'un nouveau plan stratégique de développement ».

Notons que la Compagnie Commune de Réassurance a été créée en 1981 par les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Contrôles d'Assurances (CICA) devenue depuis la signature du traité CIMA en 1992,

Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA). La CICA-RE a ouvert son premier exercice d'activités le 1^{er} janvier 1984. Elle a pour mission de promouvoir le développement des activités nationales d'assurances et de réassurances dans les Etats Membres ; de favoriser la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales ; sous régionales et régionales ; de contribuer à l'augmentation de la rétention des primes et au développement économique de la zone CIMA en particulier et de l'Afrique en général.

Daniel A.

Le programme PDC-ZU-Savanes continue son chemin avec 1945 VEC formés et 399 dotés de kits d'artisan

L'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) a encore formé 1945 Volontaires d'Engagement Citoyen (VEC) sur divers thèmes, et doté 399 autres de Kits d'artisan dans la région des Savanes grâce au Programme de développement Communautaire en zones urbaines (PDC-ZU) qui a pour objectif d'amener 52% des quartiers défavorisés des villes du Togo à se prendre en charge.

Ce Programme qui s'est fixé l'objectif de contribuer au développement du Togo, en dotant les popula-

tions d'outils devant leur permettre de relever le défi est piloté par le ministère du développement à la base, à travers l'ANADEB.

Dans la région des savanes où plusieurs initiatives ont été menées dans le sens de la lutte contre la pauvreté, les résultats en disent long sur les impacts de ce Programme.

En termes d'effets et d'impacts directs sur les populations, l'on note la formation de 1945 VEC sur divers thèmes et la dotation de 399 autres, de kits d'artisan.

Conséquences directs, 328 jeunes sans-emplois dotés de kits artisans, sont



aujourd'hui autonomes et contribuent au développement du milieu.

En ce qui concerne l'amélioration du cadre de vie des populations, il a été mené en 2020, cinq (5) opérations de salubrité avec 44 quartiers touchés et 1951 jeunes mobilisés dont 1146 femmes.

Dans les détails, l'on retiendra que rien qu'en 2020, et en dépit de la pandémie du covid-19

qui a sévi, 190 places publiques ont été entretenues, 129 km de voies aménagées, 322 dépotoirs sauvages enlevés, 159,5 Km de caniveaux curés, 271 séances de sensibilisations ont été menées et 4747 plants mis en terre.

Notons que trois (3) milliards FCFA ont été mobilisés pour la mise en œuvre de ces différents programmes dans le cadre du PDC-ZU dans les savanes.

Carole AGHEY

FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19

Vous souhaitez vous faire vacciner contre la COVID-19 ?

Ne vous rendez pas directement au centre de santé.

✓ **Commencez** par vous inscrire sur

 vaccin.covid19.gouv.tg

✓ **Vous recevrez ensuite votre code de confirmation et les détails du rendez-vous au centre de vaccination par SMS.**

✓ **Le jour-J, rendez-vous au centre de vaccination avec une pièce d'identité et votre code de confirmation.**



ROYAUME TOGOLAISE
Coordination Nationale de
Gestion de la Riposte contre la
COVID-19

 **CORONAVIRUS
AU TOGO**

  @Covid19TG

Côte d'Ivoire : Ouattara attend Gbagbo et Blé Goudé à bras ouverts

Tout est bien qui finit bien. Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé sont acquittés. Selon la CPI, les deux ex pensionnaires peuvent choisir le pays de leur choix. Et en bon africain, l'ex président et son fils Blé Goudé n'ont qu'une seule idée: regagner le plus rapidement possible la Côte d'Ivoire. Pourront-ils rentrés sans être inquiétés par le pouvoir de Alassane Ouattara? La réponse à cette interrogation vient du président ivoirien qui ouvre largement les portes de la Côte d'Ivoire à Gbagbo et M Blé Goudé. Les autorités ivoiriennes au pouvoir toutoument désormais la page dans l'affaire Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé. Ces derniers peuvent regagner la Côte d'Ivoire sans être inquiétés. Alassane Ouattara qui a présidé le tout premier conseil des ministres du nouveau gouvernement de Patrick Achi rassure les deux ex pensionnaires. Selon M Ouattara, ils (ndlr: Gbagbo et Blé Goudé), «sont libres de rentrer en Côte d'Ivoire quand ils le souhaitent», déclare ce mercredi 7 avril 2021 le président Alassane Ouattara. Et de pré-

ciser que «des dispositions seront prises pour que Laurent Gbagbo bénéficie, conformément aux textes en vigueur, des avantages et indemnités dus aux anciens présidents de la République»

Rappelons que cette annonce officielle de Ouattara intervient après l'acquittement en Appel par la CPI.

À Abidjan, les autorités ont aussi annoncé, ce mardi 6 avril, le nouveau gouvernement avec à sa tête le Premier ministre Patrick Achi. La nouvelle équipe gouvernementale compte désormais 37 ministres.

Les Ivoiriens connaissent donc la nouvelle équipe de Patrick Achi. Et elle compte plusieurs nouveautés : Kandia Camara est ainsi nommée aux Affaires étrangères, en remplacement d'Ally Coulibaly. Elle devient donc numéro 2 d'une équipe ou les fidèles de feu Amadou Gon Coulibaly sont encore nombreux. Autre ministre d'État, celui de la Défense, Téné Birahima Ouattara, le frère du président, qui est confirmé à ce poste, où il assurait l'intérim depuis un mois, peu avant la



Patrick Achi, Premier ministre ivoirien

mort d'Hamed Bakayoko. Troisième ministre d'État, le ministre de l'Agriculture, Kouassi Adjoumani, qui garde son fauteuil. Pas de changement aussi à la Justice ni à l'Intérieur ni encore aux Eaux et forêts. En revanche, l'universitaire Mariatou Koné remplace Kandia Camara à l'Éducation nationale. Eugène Aka Aouélé, le ministre de la Santé, laisse la place à Pierre Dimba, ancien patron de Agéroute. Eugène Aka Aouélé

est pour sa part nommé président du Conseil économique social et environnemental. Thomas Camara, ancien directeur de la société ivoirienne de raffinage est quant à lui, nommé à la tête d'un ministère qui regroupe le pétrole, l'énergie et les mines.

Le magistrat Epiphane Zoro Bi Ballo aura lui en charge le ministère de la promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption. Amadou Coulibaly, ancien patron du service de renseignement extérieur devient ministre de la communication et porte-parole du gouvernement à la place de Sidi Touré qui prend la pêche et les ressources animales. Pas d'ouverture à l'opposition, mais KKB, Bertin Kouadio Konan, reste ministre de la réconciliation.

C'est un gouvernement rajeuni et moins pléthorique que le précédent, puisqu'il compte 37 ministres, contre 41 auparavant. Le nombre de secrétaires d'État est passé de sept à quatre désormais.

Les états généraux de l'Eco à Lomé : Les choses se précisent

Dans le souci d'assurer un processus rassurant du passage du FCFA à l'Eco, des états généraux de l'Eco se tiendra du 26 au 28 mai 2021 à Lomé. Les conclusions de ces états généraux seront soumises aux chefs d'Etat des pays membres afin que les mesures idoines puissent être prises. Sont attendues à ce rendez-vous sous-régional, plusieurs personnalités du continent. Entre autres, on cite Serge Ekue, Lionel Zinsou, Carlos Lopes, Nathalie Yamb, Wilfrid Do Rego, Mamadou Koulibaly, Koffi Ahadzi-Nonou, Alioune Sall, Caroline Roussy.

Les activités des états généraux se tiendront à l'Université de Lomé. Un panel de haute facture ouvrira les hostilités. Sont attendus à ce panel, Serge Ekue le président de la BOAD, Lionel Zinsou ancien Premier ministre du Bénin, Carlos Lopes conseiller de Faure Gnassingbé, Nathalie Yamb, Wilfrid Do Rego, Michel Nadim Kalife économiste, Achille Mbembe, Aminata Traore, Cristina Duarte, Didier Acouetey, Mamadou Koulibaly et Kako Nubukpo lui-même. « Je tiens à remercier celles et ceux qui ont accepté d'en faire partie. Ensemble, bâtissons les contours d'une véritable émancipation monétaire en Afrique de l'Ouest », a exprimé Prof Kako Nubukpo, selon Economiknews.com.

Plusieurs autres panels suivront avec des thèmes diversifiés sur les contours de l'Eco



Prof Kako Nubukpo

et son opportunité pour les pays de l'Afrique de l'ouest.

Un thème évoquera les conditions économiques et politiques de la faisabilité de la monnaie de la CEDEAO. Un autre abordera « l'intégration monétaire régionale et souveraineté monétaire en Amérique du Sud et ses enseignements pour l'ECO ».

L'économiste togolais, Kako Nubukpo présentera à l'occasion le rapport « Du Franc CFA à l'Eco ».

Les intervenants parleront des mécanismes d'ajustement à mettre en place pour rendre soutenable le projet de zone monétaire de la CEDEAO. Ils aborderont également les possibilités de renégociation des liens entre la France et l'Afrique.

Des regards pluridisciplinaires (gestion, finance, droit, science politique, histoire, sociologie,...) seront jetés sur l'Eco.

Daniel A.

AVIS DE DECES

Togbui Agboly DADZIE-ADJALE VI, Chef Canton d'Amoutiévé
Togbui Mawuko Louis AKLASSOU IV, Chef Canton de Bè
Togbui Frédéric Mawuto DZIDZOLI-DETU X, Chef Canton d'Aflao-Gakli
Togbui Edmond Kodjo Hérou SEDZRO IV, Chef Canton d'Agoényivé
L'Eglise de Pentecôte du Togo

La famille AGBAGLI - AWOUGBLA de Bè Amoutiévé
M. AGBAGLI Akouète, Chef de la famille AGBAGLI,
M. AGBAGLI Francis, DG de la société Trans Alloman, ses frères, sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, époux, épouses, leurs enfants et petits-enfants

Ont la vive douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté père et grand-père :



ANTOINE AYAOGAN AGBAGLI

TAILLEUR - MATELASSIER - TAPISSIER
CHEF DE LA COLLECTIVITÉ AGBAGLI - AWOUGBLA
Pieusement endormi dans le Seigneur le 15 mars 2021 à l'âge de 106 ans

Vous renouvellent leurs sincères remerciements, et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 09 avril 2021

- 17h à 18h : Messe veillée de prières et de chants en l'Eglise de Pentecôte : Temple de Djidjolé (derrière la maison de ADEBAYOR)

Samedi 10 avril 2021

- 7h 30 : Levée du corps.
- 8H 00 : Culte d'enterrement en la même Eglise suivi de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière municipal de Bè Kpota dans la stricte intimité familiale.

NB : Toutes participations aux cérémonies de ces obsèques sont impérativement subordonnées au respect scrupuleux des mesures barrières.

Maison Mortuaire : Maison AGBAGLI sise angle Rue Livingstone et Avenue Professeur Paul Ahyi à Agbalépédo face boulangerie BOMACO (derrière Pharmacie de la Nation).

FAIT DIVERS

La gendarmerie togolaise met la main sur un marabout en possession de 12.332.675 FCFA de faux billets de banque

La gendarmerie nationale togolaise via la Brigade territoriale de Togblékopé a interpellé en fin de semaine dernière, un mineur au volant d'une voiture en possession de faux billets de banque d'une valeur de 12.332.675 Francs. Interrogé, le jeune homme a souligné que les faux appartenaient à son père D. Moussa, marabout résidant à Lomé. Les faux billets saisis étaient en coupure de 10.000 F et 5.000 F en monnaie CFA et dollars américains. Selon la cellule de communication de la gendarmerie nationale togolaise, cette somme est composée de sept millions trois cent cinquante-deux mille (7.352.000) francs Cfa et de huit mille neuf cent cinquante (8950) dollars américains. Le jeune âge du conducteur a poussé la Gendarmerie à procéder minutieusement à une fouille du véhicule impliqué. C'est ce qui a permis aux Gendarmes de découvrir ladite importante somme en coupures de 10.000FCFA, 5.000 FCFA; 2.000 FCFA ; 100 dollars et 50 dollars dissimulées dans le coffre avant du véhicule. Interpellé, le papa du mineur, marabout de profession, Burkinabé, d'ethnie peulh reconnaît les faits et déclare les avoir reçus d'un autre marabout résidant à Cotonou qui les fabrique au Ghana. Il ajoute qu'il ventile la plupart de ces fausses monnaies auprès des paysans et des peulhs dans les zones rurales du territoire nationale. La Gendarmerie rassure à cet effet que les investigations se poursuivent pour démanteler le reste du réseau. C'est le lieu encore une fois pour la Gendarmerie Nationale de remercier la population pour la franche collaboration qui existe entre eux et l'invite à cet égard à plus de vigilance face à ce fléau récurrent de nos jours.

Les tarifs de la Taxe sur les Véhicules à moteur (TVM)

MOTOCYCLETTES	
Cylindrée	Tarif (CFA)
Motos de plus de 125 cm ³	15 000 francs
Motos à trois (03) roues	40 000 francs
VÉHICULES AFFECTÉS AU TRANSPORT DE PERSONNES	
Puissance fiscale	Tarif (CFA) / an
Moins de 5 CV	5 000 francs
5 à 7 CV	10 000 francs
8 à 11 CV	15 000 francs
12 à 15 CV	30 000 francs
Camionnettes	20 000 francs
Autocars	30 000 francs
Autobus	30 000 francs
VÉHICULES AFFECTÉS AU TRANSPORT DE MARCHANDISES ET AUTRES	
Catégories	Tarif (CFA) / an
Camions de 3 à 6 tonnes	35 000 francs
Camions de 7 à 9 tonnes	40 000 francs
Camions de 10 à 12 tonnes	50 000 francs
Camions de plus de 12 tonnes	65 000 francs
Semi-remorque	35 000 francs
Tracteurs	35 000 francs

Les tarifs ci-dessus sont réduits de 50% pour les redevables de la TPU des transporteurs routiers.

La TVM est payable dans tous les centres des impôts sur toute l'étendue du territoire national et au guichet de l'OTR à la Direction des Transports Routiers et Ferrovières (DTRF).